

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 42 du 12 octobre 2017

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2017-1439

fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps du contrôle général économique et financier.

Du 3 octobre 2017

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES.

DÉCRET N° 2017-1439 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps du contrôle général économique et financier.

Du 3 octobre 2017

NOR E C O P 1 7 2 0 6 5 8 D

Texte modifié :

Décret n° 2017-171 du 10 février 2017 (JO n° 37 du 12 février 2017, texte n° 27 ; signalé au BOC n° 10/2017 ; BOEM 252-0.1.1) modifié.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 108.1.3.3, 252-0.1.1

Référence de publication : JO n° 233 du 5 octobre 2017, texte n° 27 ; signalé au BOC n° 42/2017.

JORF n° 233 du 5 octobre 2017, texte n° 27